

**PV de l'Assemblée générale de l'Association « Ecole des grands-parents, Neuchâtel »**

**du lundi 28 janvier 2019 à 18h30**

**Salle de l'Agardouse, av. de la Gare 12 à Neuchâtel**

**1. Accueil et bienvenue**

Jean-Michel Erard souhaite la bienvenue et mentionne que les gens du Haut se sont excusés en raison de la neige abondante.

**2. Secrétaire de séance et scrutateurs**

Le procès-verbal est pris par Rosmarie Gasche. Pierre Reverchon sera scrutateur.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2018**

Le P.V. envoyé par courriel avec la convocation à l'AG ne suscite pas de remarques. Il est adopté par l'assemblée et Jean-Michel Erard remercie son auteure Rosmarie Gasche.

**4. Adoption du rapport d'activités**

Le rapport d'activités est passé en revue par le président :

- Depuis que *l'Express* est devenu *ARCINFO*, il est quasi impossible d'annoncer nos activités comme auparavant avec un article dans la presse écrite. Nous nous demandons comment faire pour annoncer notre programme avec le changement de la conception du journal. Nous souhaiterions figurer dans les colonnes dédiées au canton, voire dans la page « Sortir » chez ArcInfo.
- **RTN** ne donne pas ce genre d'information.
- Le projet « nous ne voyons plus nos petits-enfants » n'est pas encore mis sur pied. C'est un sujet difficile et délicat. Nous y réfléchissons encore.
- Le 11 juin 2018, 6 personnes ont siégé en comité élargi au restaurant du Beau-Lac à Neuchâtel.
- Le site internet fonctionne bien. En écrivant Ecole des grands-parents, Neuchâtel, nous apparaissions tout en haut de la colonne en première ligne.
- Les programmes d'activités, les PV du Comité et de l'AG, le Rapport d'Activités ainsi que le site internet constituent notre archivage.

Le rapport est accepté.

**5. Comptes 2018**

Le tableau des comptes est projeté à l'écran. J.-M. Erard en explique les montants.

Pour nos activités, nous essayons de trouver des salles qui soient accessibles financièrement et également facile d'accès par les transports en commun.

**6. Rapport des vérificateurs de comptes**

Jean-François Chenaux, vérificateur des comptes lit le rapport des comptes 2018 et demande à l'assemblée de donner décharge au comité.

**7. Adoption des comptes**

Les comptes sont adoptés à l'unanimité avec applaudissements en signe de remerciements.

## **8. Projet de programme 2019-2020 : création d'un groupe de travail**

Le souhait du comité est de construire un programme comprenant des activités qui auraient lieu autant dans le Haut, que dans le Bas.

Appel est lancé pour la constitution d'un groupe programme.

## **9. Communications : site internet, Facebook, médias, presse**

Pour tenter de toucher davantage de grands-parents, nous sommes conscients que nous devons améliorer notre présence dans les médias. Demandé un chargé de communications.

## **10. Fixation du montant des cotisations**

Nous mettons au vote le montant de nos cotisations qui n'a pas changé depuis la création de notre mouvement. Il est décidé de garder les mêmes montants, c'est-à-dire : CHF 30.- en individuel et CHF 50.- pour le couple.

## **11. Adoption du budget de l'association**

Jean-Michel Erard commente le budget et le met au vote Le budget est accepté.

## **12. Election**

### *du comité et des vérificateurs de comptes*

Jean-Michel Erard, président ; Marie-Thérèse Erard, conceptrice des activités, Danielle Jobin, trésorière, Rosmarie Gasche, secrétaire et Marlyse Reith sont réélus au Comité.

Nous souhaiterions étoffer le comité. En tant que membre engagé au Comité, il est toujours possible d'arrêter.

Les vérificateurs de comptes : M. Jean-François Chenux et Mme Denise Winter ainsi qu'Alain von Allmen, suppléant sont élus.

## **13. Divers et propositions individuelles**

### *Représentation de l'EGPne à une commission consultative du Grand Conseil*

Jean-Michel Erard a représenté l'Ecole des grands-parents à cette commission.

### *Participation à deux colloques les 1 et 2 novembre 2018*

Le 1 novembre, la faculté de droit et le bureau de la famille et de l'égalité ont organisé un colloque sur le divorce. Près de 300 personnes comprenant professeur de droit et étudiants en droit ainsi que beaucoup de personnes de l'office des mineurs et des services para-familiaux ont participé à ce colloque. Jean-Michel Erard était invité à prendre la parole, il a souhaité que les juges puissent sensibiliser les parents sur la question : « quand les grands-parents ne voient plus leurs petits-enfants ou/et les petits-enfants ne voient plus leurs grands-parents ». En cas de divorce des parents, il est important pour l'enfant de maintenir les liens avec ses grands-parents, tant maternels que paternels.

Le 2 novembre, un Work shop était organisé par l'institut de sociologie de l'université de Neuchâtel sur la grand-parentalité d'ici et d'ailleurs. L'Ecole des grands-parents était invitée, Marie-Thérèse et Jean-Michel Erard ainsi que Mona Ditisheim ont participé à cette journée fort instructive et qui a donné aux 3 membres présents l'occasion de réseauter.

### *Demande de participation à une recherche en sociologie de l'Unine*

L'institut de sociologie envisage de lancer un projet de recherche sur la grand-parentalité contrariée, c'est-à-dire sur les grands-parents qui ne voient plus leur petits-enfants, suite à un divorce ou à l'éloignement. L'institut a fait appel à la collaboration de l'EGPne. Une demande de fonds a été envoyée à la Fondation Leenaards pour ce projet.

19h30 fin de l'assemblée et mise en place pour le conférencier de la soirée